

Triduums et Congrès Eucharistiques

Voice un an qu'a paru la Lettre écrite par le Pape à l'Episcopat du monde entier pour demander de promouvoir la Communion fréquente à l'aide de Triduums de prières et de prédications en l'honneur du T. S. Sacrement. Le Pape ne veut pas que son décret libérateur du 20 décembre 1905 tombe dans l'oubli, et il demande à tous les évêques du monde d'en urger la pratique et d'en rappeler le souvenir dans leurs diocèses par un triduum annuel qui devra être célébré dans leurs cathédrales, dans l'octave de la Fête-Dieu ou à une autre date. Nous avons donné l'an dernier à pareille époque, le texte de cette lettre, écrite au nom du Pape, par le cardinal Cretoni, préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences.

On retrouve dans ce document l'admirable ténacité de volonté de Pie X, à promouvoir la saine doctrine et la piété parmi les fidèles.

Depuis que ce document a paru, bien des évêques s'y sont conformés en organisant dans leur diocèse et leur église cathédrale le *Triduum eucharistique annuel* demandé par le Pape.— Bien des curés aussi ont tenu à entrer dans les intentions de Pie X en instituant, dans leurs paroisses, à un moment ou l'autre de l'année, surtout à l'occasion des XL Heures, ces triduums de prédications et de prières en l'honneur de la Sainte Eucharistie.

Nous citions, il y a deux mois, un extrait de la Lettre pastorale publiée à ce sujet par l'Evêque de St. Albert, Mgr. Legal : nous donnons aujourd'hui un autre dispositif de lettre épiscopale, pris au hasard parmi bien d'autres que nous pourrions citer.

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, publie la lettre de la Sacrée Congrégation des Rites, proposant aux évêques du monde entier des triduums, pour obtenir la fréquentation de la communion, et y joint la lettre qu'il vient d'écrire au cardinal Cretoni à ce sujet. Nous y lisons :

“ Déjà le clergé, les communautés religieuses et les âmes pieuses de mon diocèse, avaient accueilli avec les accents de la plus vive gratitude le décret sur la communion quotidienne publié par la Sacrée Congrégation du Concile, et j'ai pu constater, Dieu sait avec quelle joie ! que le nombre des communions s'était accru, et qu'en parti-